SCHWEIZER BISCHOFSKONFERENZ
CONFÉRENCE DES ÉVÊQUES SUISSES
CONFERENZA DEI VESCOVI SVIZZERI
CONFERENZA DILS UESTGS SVIZZERS

RAPPORT ANNUEL 2020

DOK – CONFÉRENCE DES ORDINAIRES DE SUISSE ALÉMANIQUE

CONFÉRENCE DES ORDINAIRES DE SUISSE ALÉMANIQUE (DOK)

La DOK se consacre aux questions ecclésiales touchant la Suisse alémanique selon les directives de la CES et les mandats que celle-ci lui confie. Elle recherche des procédures et solutions communes. Elle recherche une entente sur les options pastorales de base dans les diocèses de Suisse alémanique et les territoires germanophones de tous les diocèses. Elle poursuit une réflexion continue sur les développements en pastorale. La DOK se réunit quatre fois par année pour une séance d'une journée au centre paroissial St-Joseph à Zurich.

Membres

Martin Kopp, vicaire général régional du diocèse de Coire, président (jusqu'en mai 2020)
Guido Scherrer, vicaire général du diocèse de St-Gall, président (dès juin 2020)
Mgr Felix Gmür, évêque de Bâle, vice-président
Mgr Markus Büchel, évêque de St-Gall
Mgr Urban Federer, abbé d'Einsiedeln
Mgr Peter Bürcher, administrateur apostolique de Coire
Mgr Marian Eleganti, évêque auxiliaire de Coire
Martin Grichting, délégué de l'administrateur apostolique de Coire
Richard Lehner, vicaire général du diocèse de Sion
Markus Thürig, vicaire général du diocèse de Bâle
Hanspeter Wasmer, vicaire épiscopal du diocèse de Bâle
P. Pascal Marquard, vicaire épiscopal de la région du Fribourg alémanique (jusqu'en mai 2020)

Membre spécial

Avec voix consultative et participation facultative :
Erwin Tanner, secrétaire général de la CES

Secrétariat / procès-verbal :

Monika Bieri, lic. theol.

Activités

Lors de sa première séance de la nouvelle année, la DOK a consacré la demi-journée d'étude du matin au thème des professions en Église, un sujet qui l'occupe de longue date. Un projet pour développer et différencier les professions en Église a été lancé en 2017 déjà. Au cours de l'exécution de ce mandat, il s'est cependant avéré que la DOK devait d'abord procéder elle-même à des clarifications avant de pouvoir s'attaquer à des projets relatifs aux professions en Église et d'initier des évolutions. La demi-journée d'étude a montré les différentes positions et les voies déjà empruntées. Elle a montré aussi qu'il n'est, pour l'heure, pas possible d'unifier les positions mais qu'il est possible de communiquer et de discuter ouvertement des différeces. Il faut maintenant continuer à réfléchir et travailler à rendre possibles des décisions stratégiques communes.

L'après-midi a été consacré à la séance ordinaire de la DOK. Mgr Urban Federer y a donné une information sur le groupe de travail « Chance Kirchengesang » qui s'est formé pour discuter de l'avenir du livre de chants et chercher des possibilités qui assurent une pérennité. La DOK a approuvé les propositions de Mgr Urban Federer et l'a mandaté pour constituer et diriger un groupe de travail élargi et communiquer toutes les informations y relatives. La DOK s'est montrée préoccupée par la réorganisation de l'aumônerie militaire telle qu'elle est présentée dans un concept. Elle espère que les Églises nationales pourront y conserver leur rôle moteur et s'engagera pour cela.
Dans le domaine de la catéchèse, la DOK soutient un projet coopératif sur des « Histoires de Jésus », prévu pour les plus jeunes et complété d'un CD.

La séance suivante de la DOK, en mai, a eu lieu dans des circonstances particulières. D'une part, elle a été légèrement plus courte et s'est tenue dans le respect des règles de distance imposées par le coronavirus. D'autre part, le président de la DOK, Martin Kopp, avait été démis, depuis la dernière séance, de ses fonctions de délégué pour la Suisse primitive par l'Administrateur Apostolique du diocèse de Coire, Mgr Peter Bürcher. C'est donc le vice-président, Mgr Felix Gmür, qui a ouvert la séance ; Martin Kopp a présidé cependant les points de l'ordre du jour qu'il avait préparés. Son successeur, Guido Scherrer, lui a rendu hommage chaleureusement et a pris congé de lui lors d'une petite fête à l'issue de la séance. P. Pascal Marquard y a également fait ses adieux de représentant de la région du Fribourg alémanique.

Lors de sa séance du 25 août 2020, la DOK a pris position, à côté d'autres objets, sur la stratégie et la planification financière 2022-25 du cofinancement CES-RKZ. La DOK a approuvé les priorités et les perspectives d'action. Elle juge notamment important l'objectif d'unir les forces pour continuer à assurer des tâches centrales de l'Église catholique. La DOK salue fortement également l'évolution financière prévue qui renforce l'échelon supra-régional et l'échelon national.

Dans un autre point de l'ordre du jour, la professeure Eva-Maria Faber (Haute-École de théologie de Coire) et M. Daniel Kosch (RKZ) présentèrent une convention de coopération relative à l'organisation commune des cursus de perfectionnement en pastorale, soins spirituels et psychologie pastorale (formation de base et continue en

pastorale), ainsi que le règlement y relatif. Ces documents ont été préparés en collaboration avec l'Université de Berne et les Églises réformées Berne-Jura-Soleure. Cette convention de coopération permet d'unir les forces et les ressources en matière de formation en pastorale spécialisée. Pour la première fois de son histoire, la DOK a tenu sa troisième et dernière séance ordinaire sous forme de visioconférence. Pour le premier point, trois membres du groupe de travail «Chance Kirchengesang», présidé par Mgr Urban Federer, se sont également connectés. Prof. Arnd Bünker a présenté les résultats des entretiens et de l'enquête sur le sujet, qui a rencontré un fort écho. La forte participation (plus de 1000 questionnaires renvoyés) et l'engagement intensif des professionnels pour les auditions ont montré que le chant liturgique du futur suscite un large soutien et un large intérêt malgré toutes les difficultés. La DOK s'est fait présenter les résultats principaux de la consultation et a approuvé les démarches planifiées par le groupe de travail « Chance Kirchengesang » pour la suite. Elle a ainsi également donné son assentiment à la tenue d'une journée d'étude à Einsiedeln, le 7 mai 2021.

La suite de la séance a été consacrée à plusieurs points relatifs à la catéchèse :
La DOK a approuvé la distinction entre projets complets et projets de coopération pour les publications catéchétiques. Cela permet de régler plus clairement la procédure pour les projets de coopération.
La DOK a également donné son accord à une proposition de projet destiné à revoir le profil professionnel de « catéchiste » et de « pédagogue des religions RPI ». Le profil professionnel actuel a vieilli depuis 2004 a vieilli et n'est plus adapté aux différentes évolutions qui ont eu lieu depuis lors.

Dans le cadre de la convention de prestation et après dix ans de réseau de la catéchèse, il est temps de réévaluer celui-ci. La DOK a discuté du concept présenté pour cette réévaluation et l'a approuvé. Les membres de la DOK prendront, eux aussi, part à cette évaluation en répondant aux questions.

Hors ordre du jour, les membres de la DOK ont discuté de la situation posée par les mesures de protection contre le coronavirus dans leurs diocèses et ils ont débattu des démarches que les autorités ecclésiastiques pourraient et devraient entreprendre pour que les fidèles aient la possibilité de célébrer la Bonne Nouvelle de la naissance du Christ dans un cadre ecclésial, durant la période de l'Avent et de Noël, malgré les restrictions imposées.